



Madame Muriel Pénicaud
Ministère du Travail
127 rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 11 mai 2020

Objet : Soutenons financièrement les SIAE face à la crise

Madame la Ministre,

L'impact de la crise sanitaire que nous traversons est massif, il l'est d'autant plus pour les plus vulnérables. Ces derniers, déjà fragilisés, sont d'ores et déjà les plus impactés. Les mesures mises en place par le gouvernement ont permis de pallier une partie de cette urgence. Les structures d'insertion par l'économie (SIAE) ont pu maintenir les parcours, assurer l'accompagnement avec des modalités de suivi à distance et ainsi permettre aux personnes en insertion de continuer à être actives et percevoir leur rémunération, élément essentiel dans cette période.

Pour autant la crise n'est pas finie et le secteur, qui fonctionne déjà habituellement sur des équilibres plus précaires et avec des modèles économiques plus fragiles que les acteurs économiques traditionnels, a besoin d'un soutien spécifique de l'Etat pour sauvegarder des structures qui se sont développées depuis plusieurs décennies.

C'est pourquoi nous avons travaillé, avec les équipes de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, l'ensemble des réseaux et le Haut-commissariat à l'inclusion dans l'emploi, au paramétrage d'un FDI de résistance et de relance, en mobilisant pour cela les crédits des aides aux postes non réalisés.

Ce travail a été l'occasion de plusieurs échanges de grande qualité. Nous avons esquissé collectivement des modalités financières avec des forfaits horaires nationaux, pour soutenir, d'une part, les SIAE qui ont pu maintenir de l'activité et de l'accompagnement et amortir, d'autre part, les pertes d'exploitation liées à la réduction brutale de l'activité. Les scénarios partagés intègrent également une seconde étape, pour s'ajuster au plus près des besoins réels des SIAE et également investir fortement dans la relance.

Pour cela, nous devons agir vite, au risque de voir disparaître une partie des SIAE, et donc une partie de l'offre d'insertion qu'il faudrait des années à reconstruire. Notre travail a été intense et collectif pour élaborer les meilleures solutions, elles sont entre les mains de vos services, et nous souhaitons désormais passer à la décision et à l'action afin d'amortir dès maintenant les difficultés rencontrées par les SIAE.

Notre objectif commun reste porté par le Pacte d'ambition de l'insertion par l'activité économique. Nous pouvons même imaginer rebondir plus haut et proposer encore plus de parcours d'insertion demain, pour répondre à une demande sociale qui va être encore plus forte. Cet horizon sera possible si, et seulement si, nous apportons une réponse financière immédiate et massive pour sauvegarder et relancer le secteur.

Restant à votre disposition pour finaliser dans les meilleurs délais ce plan d'urgence et de relance de l'insertion, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre très haute considération.

Luc de Gardelle

La fédération des entreprises d'insertion



Clotilde Bréaud

CNLRQ



René Cartalas

L'UNAI



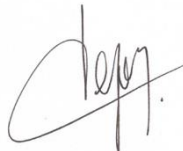
Patrice Blanc

Les restos du cœur



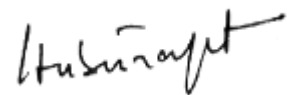
Emmanuel Stéphant

CHANTIER école



Hubert TRAPET

Emmaüs France



Jean Burneleau

Coorace



Louis Gallois

Fédération des acteurs de la
solidarité



Copies :

Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'inclusion et à l'engagement des entreprises

Bruno Lucas, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle